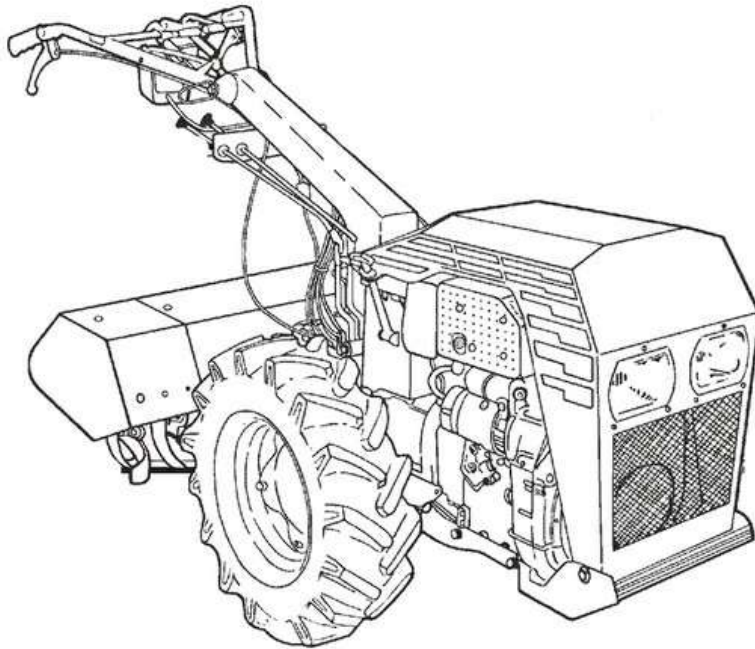


FORT CENTAURO GEBRAUCH UND WARTUNG

Pdf-Herunterladen



Verfügbare Sprachen



Inhaltsverzeichnis

[Inhaltsverzeichnis](#)

[SEZIONE 1. Descrizione e caratteristiche della macchina 1.1](#)

[Premessa](#)

[Garanzia](#)

[Esclusioni dalla garanzia](#)

[Descrizione della macchina](#)

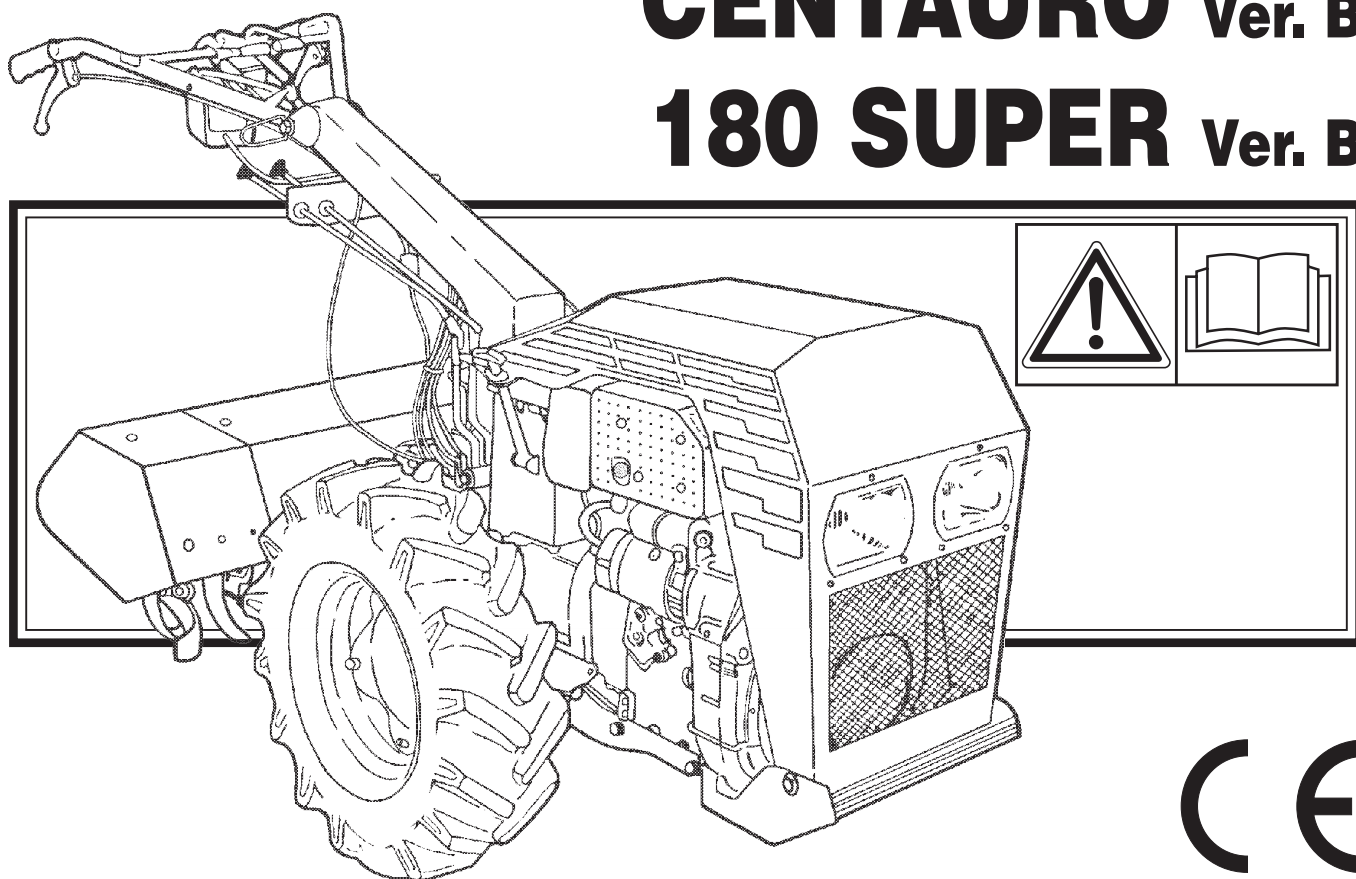


FORT Srl UNIPERSONALE

36040 SOSSANO (Vicenza) Italia - Via Seccalegno, 29

Tel. (+39) 0444/788000 - Fax (+39) 0444/788020 - e-mail: info@fort-it.com

Motocoltivatore **CENTAURO** Ver. B **180 SUPER** Ver. B



ISTRUZIONI ORIGINALI
con traduzioni delle istruzioni originali

IT USO E MANUTENZIONE

DE GEBRAUCH UND WARTUNG

EN USE AND MAINTENANCE

ES USO Y MANUTENCION

FR EMPLOI ET ENTRETIEN

PT USO E MANUTENÇÃO

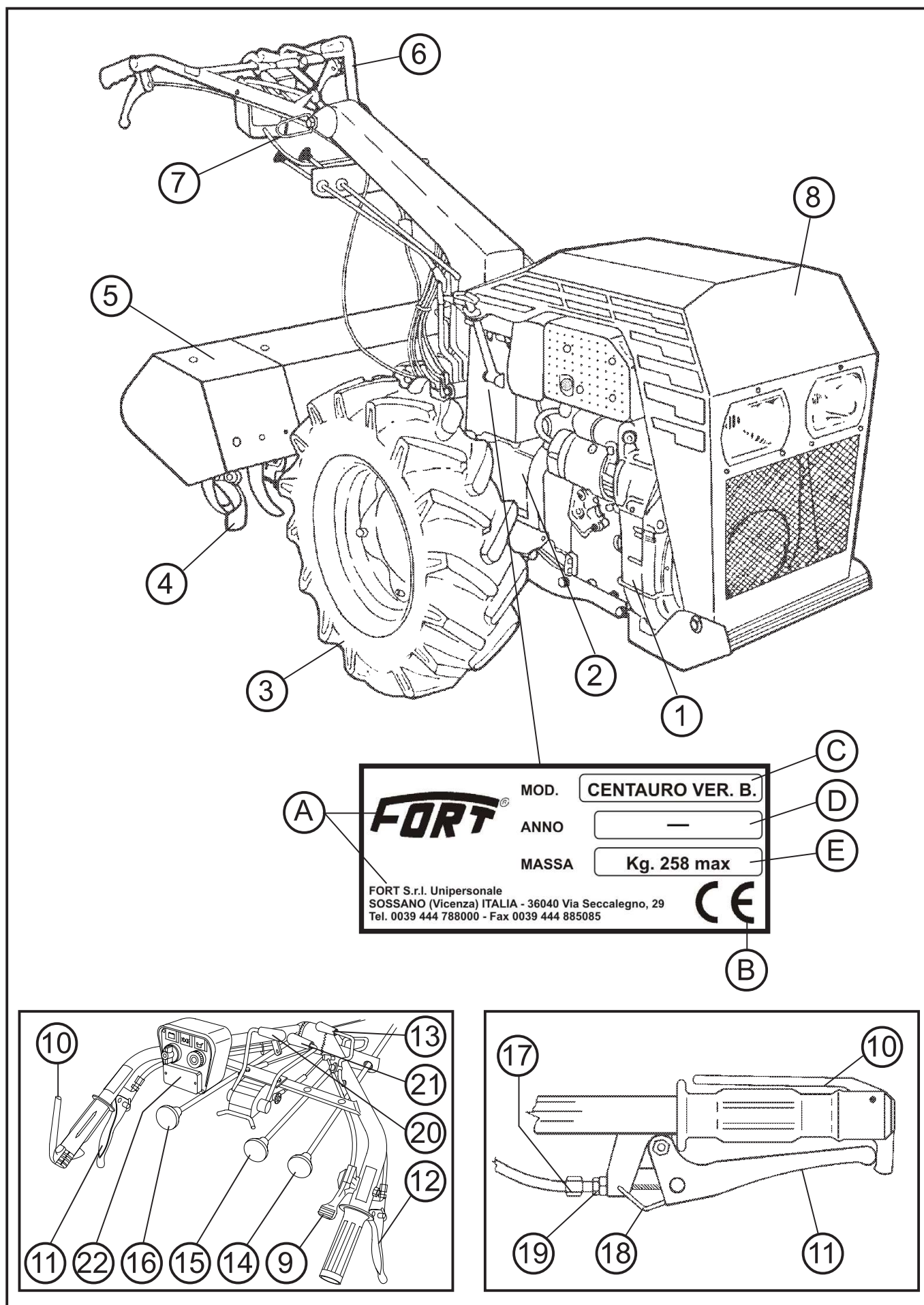


Fig. 1

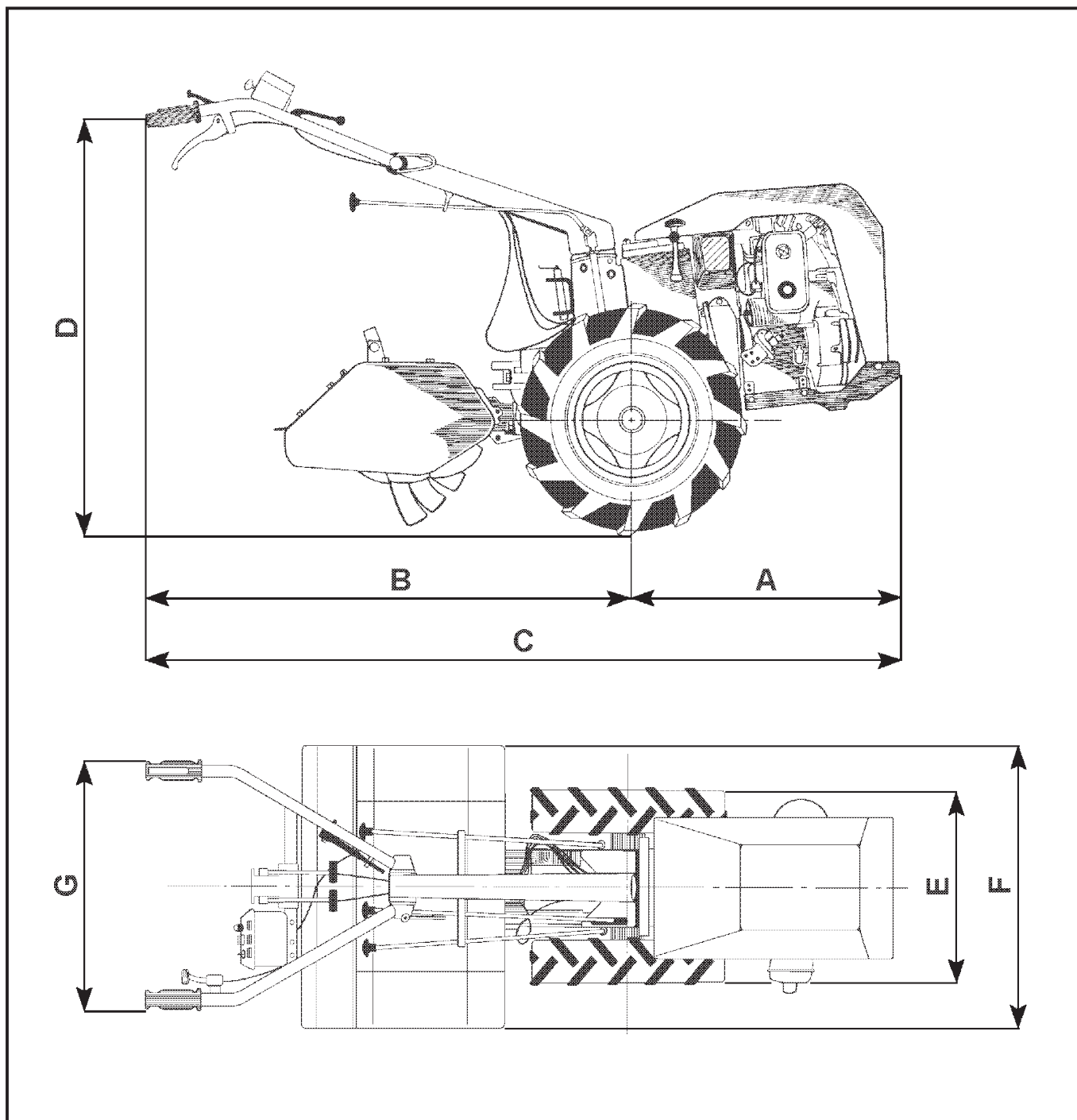


Fig. 2

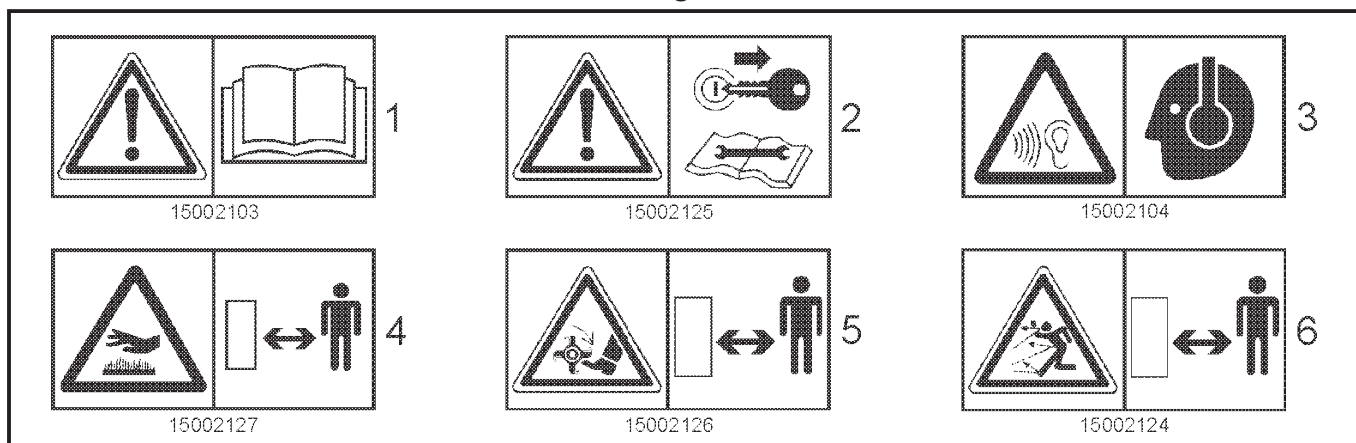


Fig. 3

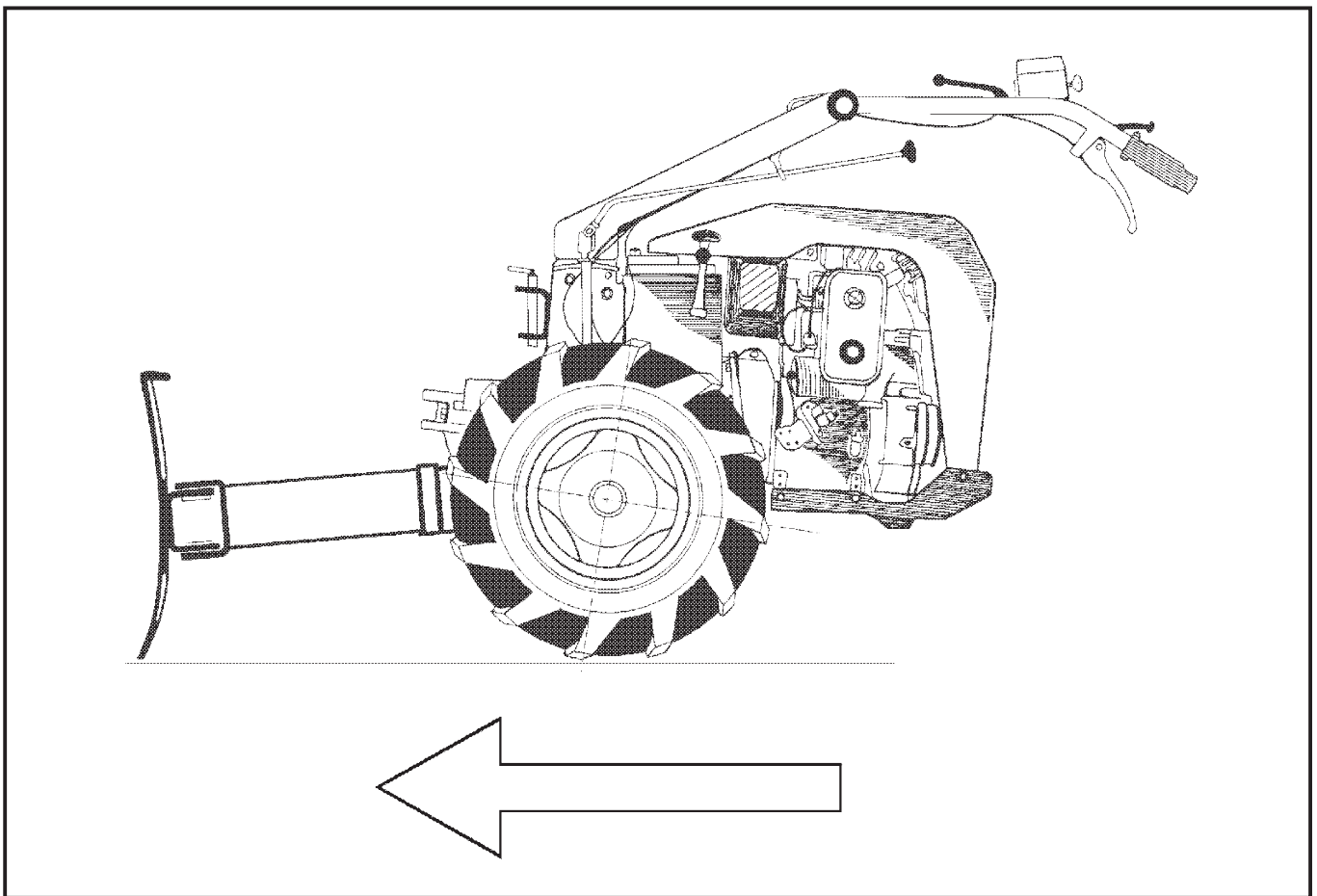


Fig. 4

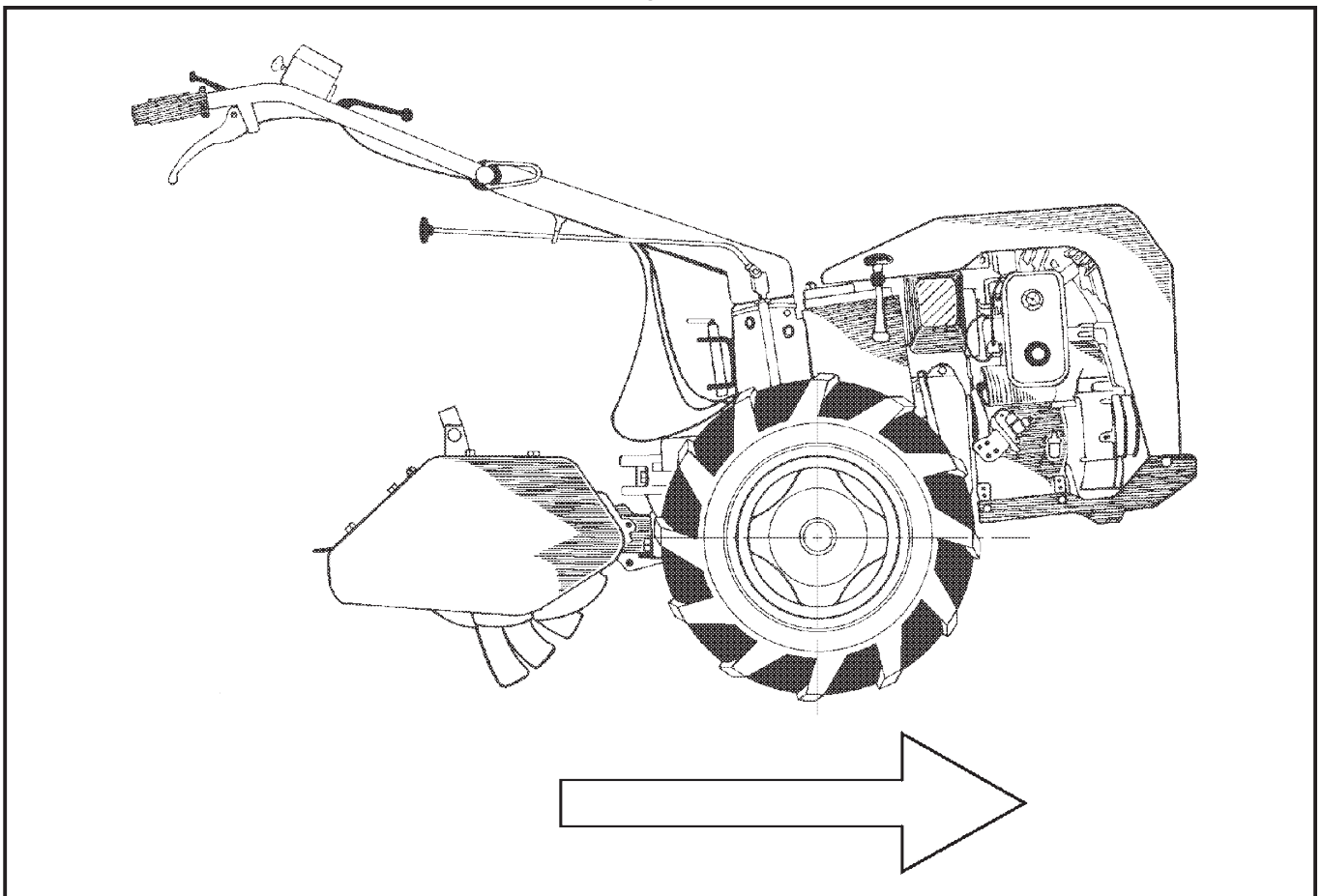


Fig. 5

VELOCITA' / SPEED / VITESSE / GESCHWINDIGKEIT / VELOCIDADES / VELOCIDADE ΤΑΧΥΤΗΤΑ / ΣΕΛΗΕΙΑ / ΗΑΣΤΙΓΗΕΔ / ΗΑΣΤΙΓΗΕΤ / ПЪΛΠΙΕΝ ΝΟΠΕΥΣ / ΗΑΣΤΙΓΗΕΤ						
RUOTE / WHEELS ROUES / RADER RUEDAS / RODAS ΤΡΟΧΟΙ / QIEAEN H9YA / H9YA ПРЪΠΟΤ / H9YA 	AVANTI / FRONT ROUES AVANT / VORWÄRTSGANG ADELANTE / PRA FRENTE ΤΡΟΧΟΙ ΕΜΠΡΟΣ / ζΟΟΡΥΙΤ ΦΡΕΜ / ΦΡΑΜΑΤ ETEENΠIAIN / ΦΡΕΜΟζΕΡ (Κμ/η)				RETROMARCIA / REVERSE GEAR MARCHE ARRIÈR / RÜCKWÄRTSGANG MARCHAATRÁS / MARCHA-ATRÁS PM / ACHTERUIT BAK / BAKAT PERUUTUS / BAKOVER (Km/h)	
	1L	2L	1V	2V	RL	RV
500x12	1,16	5,1	2,8	12,4	2,38	5,8
6.50/80x12	1,2	5,28	2,92	12,8	2,46	6
6.50/80x15	1,4	6,11	3,4	14,85	2,86	6,95

Fig. 6

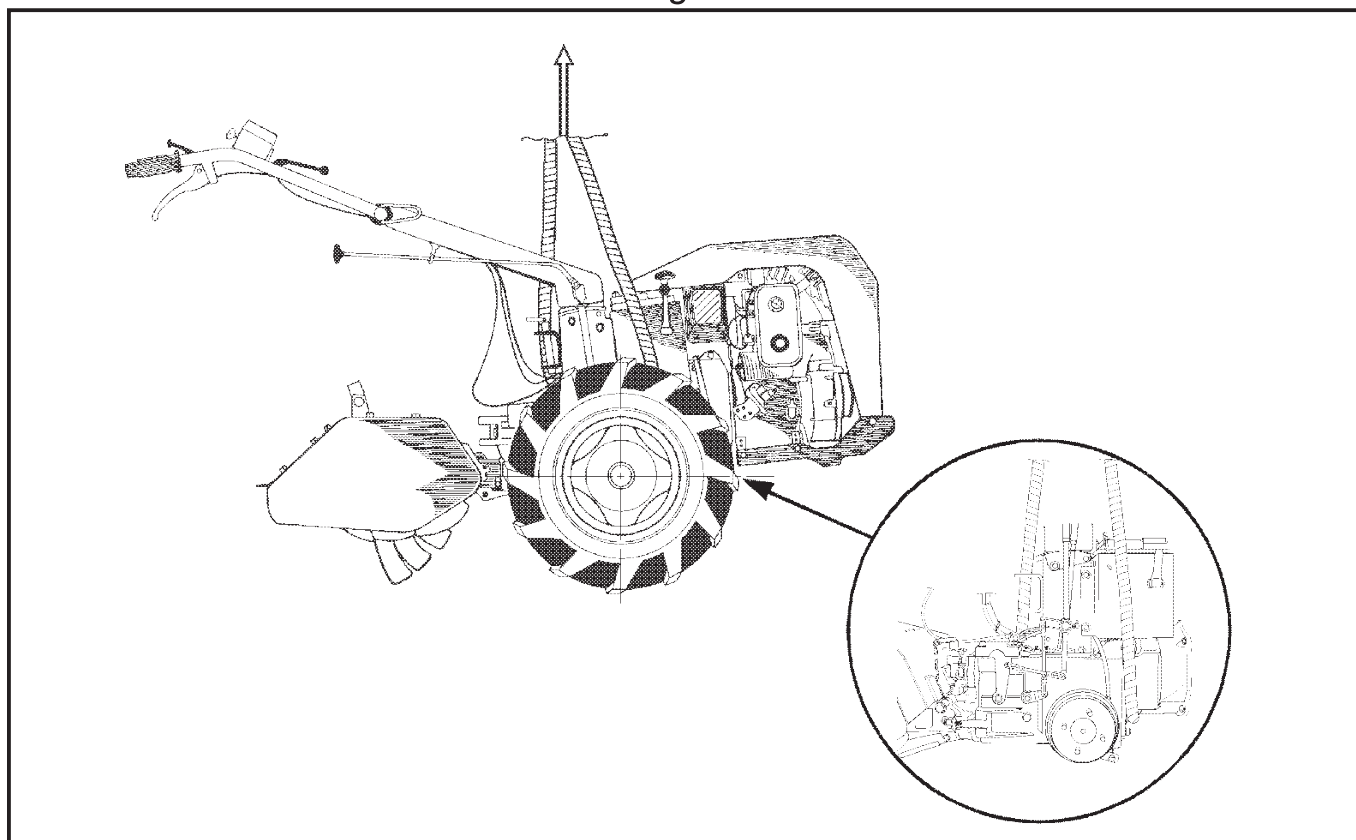


Fig. 7

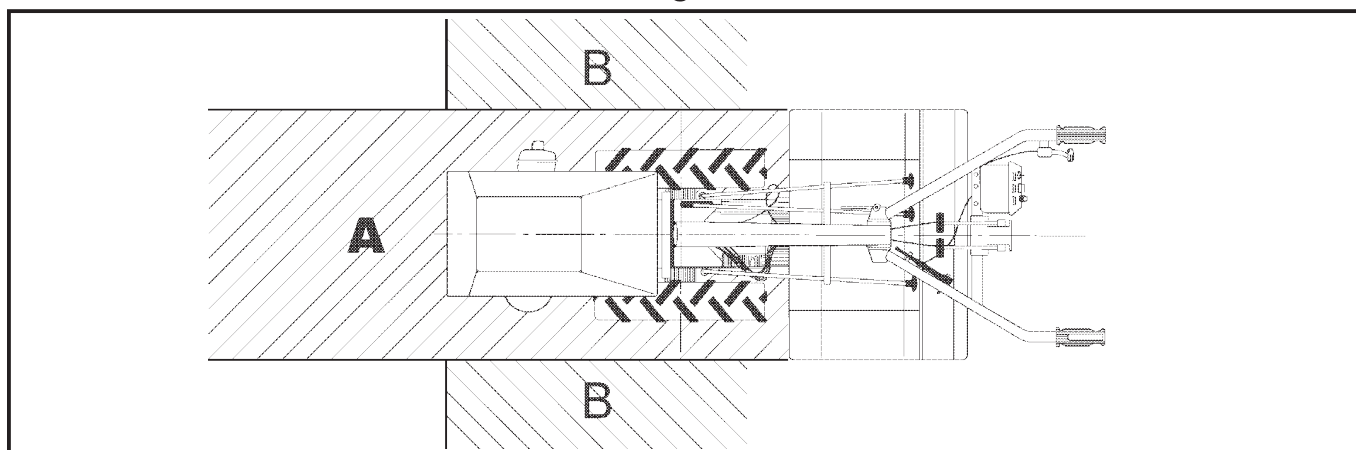


Fig. 8

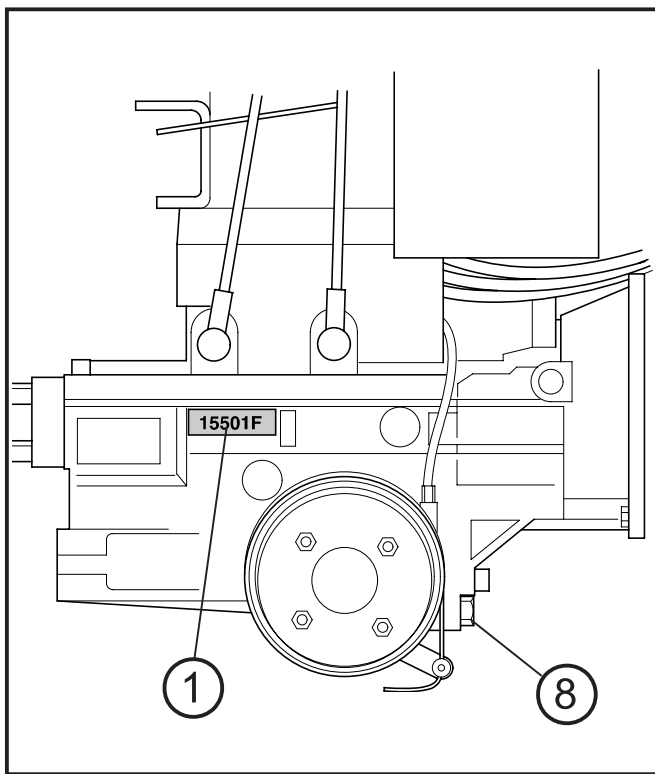


Fig. 9

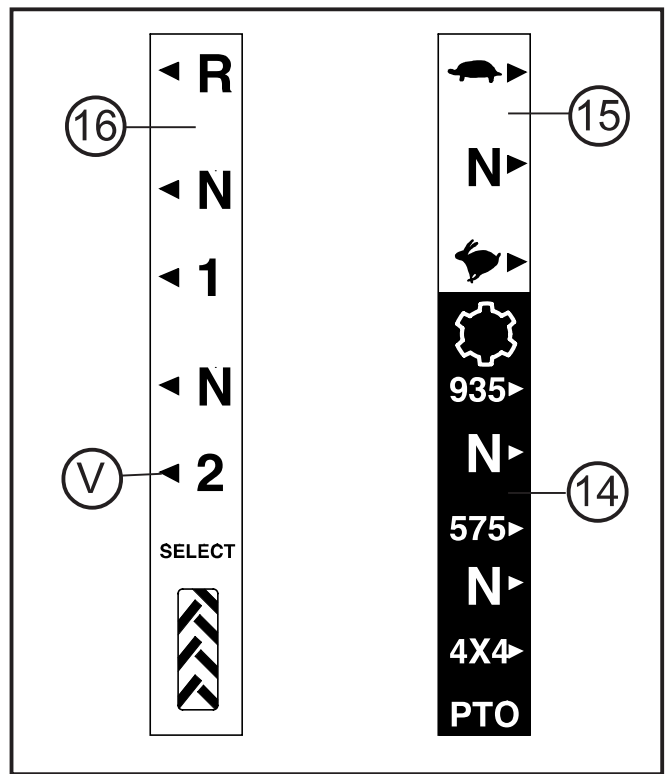


Fig. 10

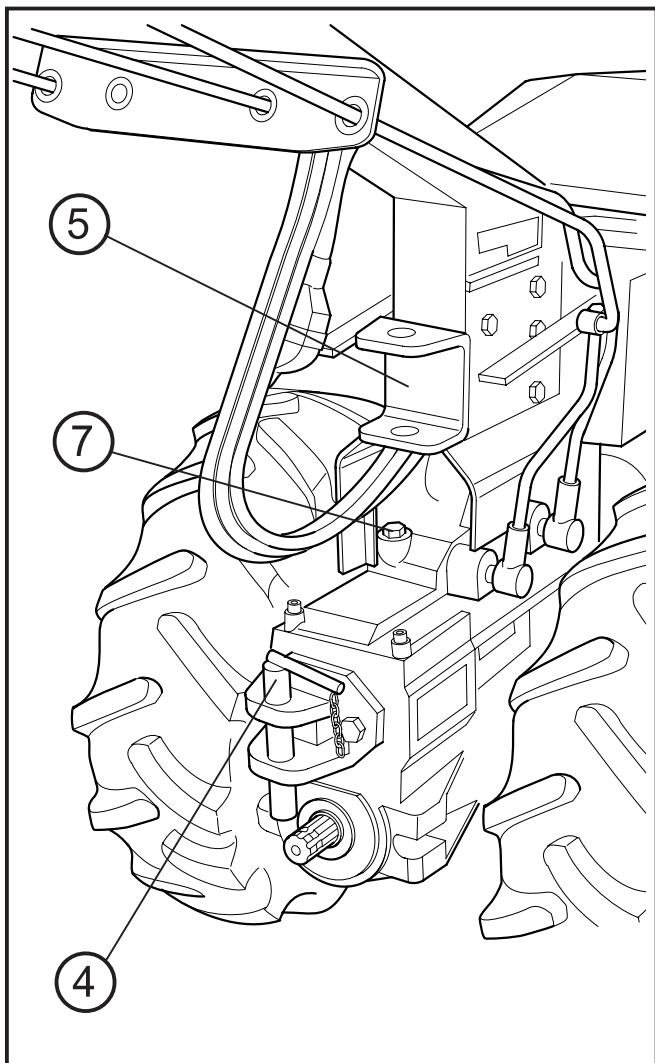


Fig. 11

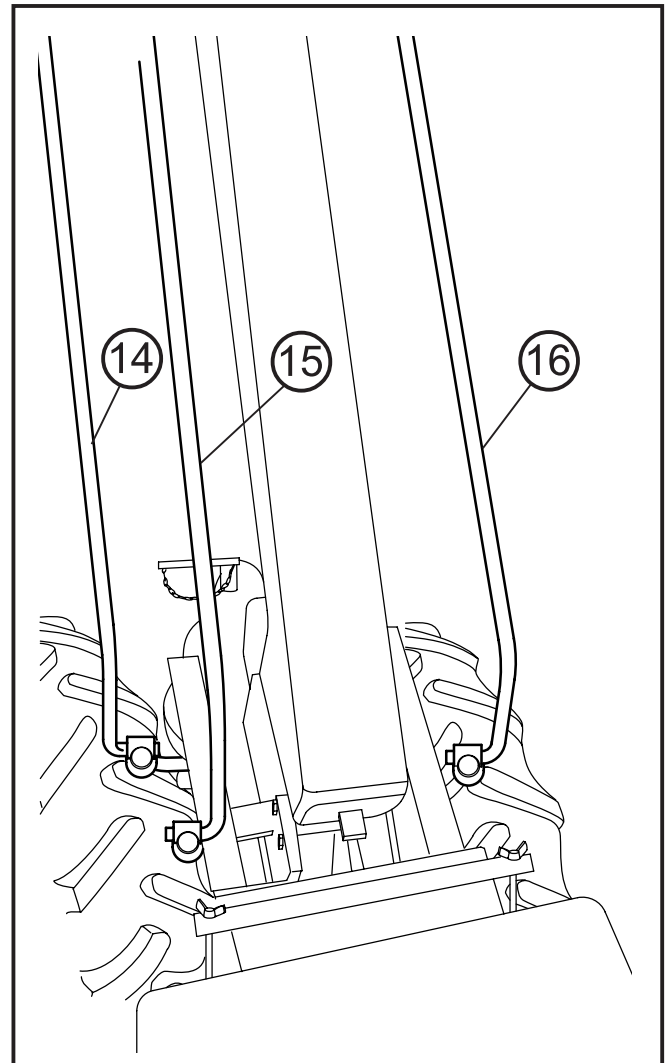


Fig. 12

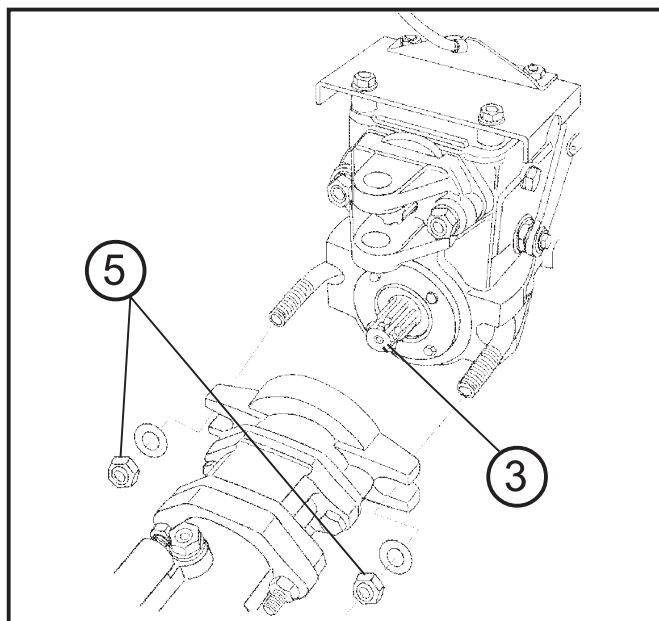


Fig. 13

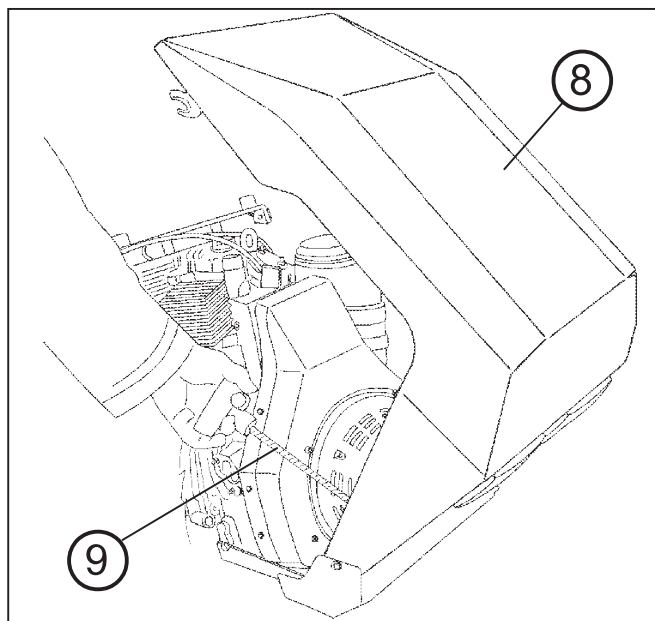


Fig. 14

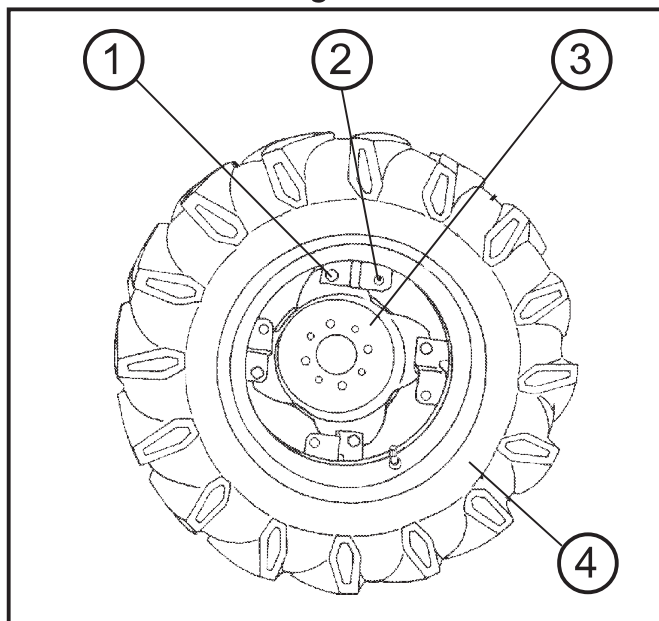


Fig. 15

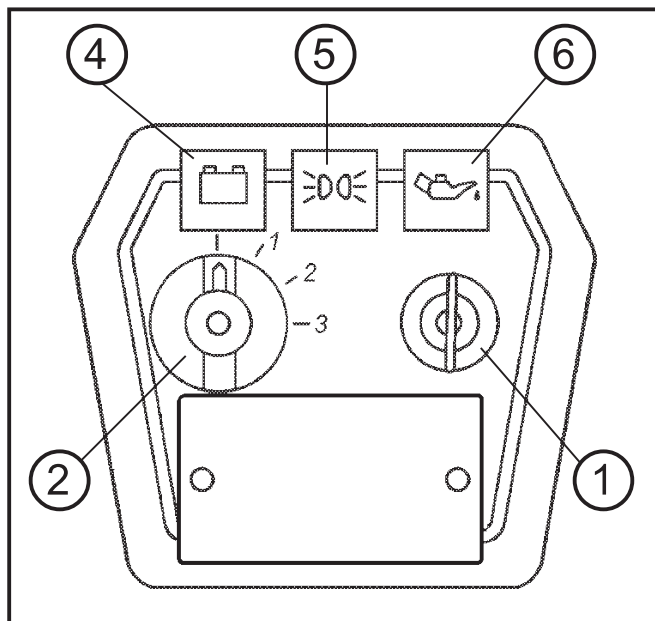


Fig. 16

IT	USO E MANUTENZIONE	8
EN	USE AND MAINTENANCE	18
FR	EMPLOI ET ENTRETIEN	28

DE	GEBRAUCH UND WARTUNG	39
ES	USO Y MANUTENCION	50
PT	USO E MANUTENÇÃO	61

2011 - All rights reserved. - Ganze oder auch teilweise Vervielfältigung des Textes oder der illustrationen verboten.
 2011 - Tutti i diritti riservati. - Vietata la riproduzione anche parziale di testo ed illustrazioni.
 2011 - All rights reserved. - No part of this publication's text or illustration may be reproduced.
 2011 - All rights reserved. - Reproduction des textes et illustration interdite, même partiellement.

SECTION 1: Description et caractéristiques de la machine

1.1	Preliminaire	28
1.2	Garantie	28
1.2.1	Exclusions de la garantie	28
1.3	Description de la machine	29
1.3.1	Accessoires interchangeables et accessoires optionnels	29
1.3.2	Identification	29
1.3.3	Caracteristiques techniques	30
1.3.4	Dimensions	30
1.3.5	Pneumatiques	30
1.3.6	Niveau sonore	31
1.3.7	Niveau de vibrations	31
1.3.8	Vitesse	31
1.3.9	Ravitaillements	31
1.4	Deplacement de la machine	31

SECTION 2: Normes de sécurité générales

2.1	Signaux de securite	31
2.2	Habillement	32
2.3	Ecologie et pollution	32
2.4	Utilisation en securite	32
2.5	Maintenance en securite	32

SECTION 3: Utilisation de la machine

3.1	Avant l'utilisation	33
3.1.1	Reglage des mancherons	33
3.1.2	Reglage de la voie	33
3.1.3	Montage du levier enclenchement p.t.o. inferieur, levier de selection des vitesses lentes rapides, levier de selection des vitesses	34
3.1.4	Remplacement des outillages interchangeables	34
3.1.5	Verifications preliminaires	34
3.2	Mise en marche	34
3.2.1	Mise en service par coup sec avec enroulement automatique	35
3.2.2	Demarrage electrique	35
3.2.3	Apres la mise en service	35
3.3	Interrupteur de phares	35
3.4	Avancement-enclenchement vitesses ...	35
3.4.1	Marche arriere	36
3.5	Blocage differentiel	36
3.6	Freins	36
3.7	Prise de force	36
3.8	Prise de force	36
3.9	Arret du moteur	37

SECTION 4: Maintenance courante

4.1	Maintenance	37
4.1.1	Moteur	37
4.1.2	Machine	37
4.1.3	Reglage de la commande de l'embrayage	38
4.1.4	Reglage de la commande de l'accelerateur	38
4.2	Remisage	38
4.3	Demantelement	38
4.4	Pieces de rechange	38
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ «CE»		72

SECTION 1

Description et caractéristiques de la machine

1.1 PRELIMINAIRE

Ce livret contient les instructions pour l'utilisation et la maintenance du motoculteur. Le livret du moteur est joint au présent opuscule. Ces deux documents doivent être considérés comme une partie intégrante de la machine, ils doivent être consultés avant toute intervention ou utilisation de cette dernière (même avant la sortie de l'emballage).

1.2 GARANTIE

Le moteur est garanti selon les conditions et les termes établis par le constructeur de ce dernier.

Lors de l'achat, vérifier l'intégrité de la machine en signalant les éventuelles anomalies ou manques, dans un délai de 8 jours à dater de la livraison de cette dernière. La machine est garantie douze mois à partir de la date de livraison. Cette garantie s'applique uniquement sur le remplacement des éléments qui, après un examen attentif de la part du Service Technique de la Société Constructrice, résulteraient défectueux. Les pièces non construites par le Constructeur et les outils de travail sont exclus de la garantie. Les retours de marchandises doivent être fixés avec la Société Constructrice, et, expédiés franco usine. Les frais de transport, les lubrifiants les taxes (T.V.A.) et les éventuels frais douaniers sont à la charge de l'acheteur. Les réparations ou le remplacement des parties ne prorogeront en aucun cas les termes de la garantie. L'acheteur pourra néanmoins faire valoir ses droits sur la garantie uniquement s'il aura respecté les conditions, indiquées sur le contrat de fourniture.

1.2.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

De toute manière la garantie déchoit:

- Si le dommage est imputable à une erreur de manoeuvre.
- Si le dommage est dû à une maintenance insuffisante de la machine.
- Si la limite de puissance maximum permise est dépassée.
- Si le dommage est causé par de l'incompétence, de la négligence ou fait suite à une utilisation impropre de la machine.
- Si, après des réparations effectuées par l'utilisateur sans le consentement de la société constructrice ou à cause du montage des pièces de rechange non originales, la machine ait subi des variations et que le dommage soit imputable à ces variations.

- Si, les instructions indiquées dans ce livret ne sont pas respectées.

1.3 DESCRIPTION DE LA MACHINE

Le Motoculteur est une machine marquée «CE» selon les normes de l'Union Européenne contenues dans la directive 2006/42/CE, 2004/108/CE (voir déclaration de conformité de chaque machine). Il s'agit d'une machine agricole automotrice, équipée d'un groupe de fraisage, conçue pour être commandée par un opérateur à pieds et destinée à différents travaux dans le domaine agricole (fraisage, labourage, tonte de l'herbe, etc.)



La Société Constructrice décline toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects provoqués par une utilisation impropre de la machine ou pour des travaux différents et non conformes à ce qui est prévu dans ce livret.

Le motoculteur est composé de (Fig. 1):

- 1) Groupe propulseur. Pour ses caractéristiques, vous reporter au manuel d'instructions ci-joint.
- 2) Boîte de vitesses avec quatre vitesses avant et trois marches arrière (dans la version fraise).
- 3) Roues motrices.
- 4) Groupe fraise.
- 5) Coffre de protection de la fraise.
- 6) Mancherons de guide.
- 7) Dispositifs de blocage et de réglage des mancherons.
- 8) Coffre de protection.
- 9) Levier de l'accélérateur.
- 10) Dispositif «Arrêt-moteur». Le dispositif d'arrêt du moteur permet le blocage immédiat du moteur dans des situations d'arrêt d'urgence quand l'opérateur n'empoigne pas solidement les mancherons et ne permet pas le démarrage du moteur si l'embrayage n'est pas inséré. Durant le travail, si celui-ci éloigne la main de la poignée, la machine s'arrête immédiatement. Il est utilisé aussi pour arrêter le moteur.
- 11) Levier de l'embrayage. Il permet l'enclenchement et le déclenchement de l'embrayage.
- 12) Levier de réglage latéral des mancherons.
- 13) Levier de blocage différentiel.
- 14) Levier de branchement de la prise de force inférieure.
- 15) Levier de sélection des vitesses (lentes - rapides)
- 16) Levier des vitesses.
- 17) Vis de réglage de la course de l'embrayage.
- 18) Dispositif de blocage de l'embrayage. Il permet le blocage du levier de commande de l'em-

brayage.

20) Levier du frein de la roue gauche.

21) Levier du frein de la roue droite.

Le motoculteur est équipé de:

- Symbole «CE».
- Déclaration de conformité «CE».
- Livret d'instructions d'utilisation du moteur.
- Livret d'instructions de l'utilisation de la machine.
- Clé fixe 13 - 17 mm.
- Clé fixe 17 - 19 mm.
- Clé fixe 22 - 24 mm.
- Seringue pour graisseurs.

1.3.1 ACCESSOIRES

INTERCHANGEABLES

ET ACCESSOIRES OPTIONNELS

Sur demande, la société constructrice peut fournir une série d'accessoires et d'outillages interchangeables qui complètent l'équipement standard de la machine et qui comprend:

Outillages interchangeables frontaux (fig. 4)

- Barre de fauchage;
- Coupe-herbe;
- Taille-sarments;
- Balayeuse frontale à rouleau;

Outillages interchangeables postérieurs (fig. 5)

- Groupe fraise réglable;
- Buttoir réglable avec outillage interchangeable à appliquer derrière la fraise;
- Buttoir réglable;
- Charrue à un soc;
- Charrue équipée de versoir;
- Herse rotative;
- Remorque à roues motrices pilotage par mancherons équipée de l'éclairage;
- Petite remorque tractable avec freins;
- Siège relatif au déplacement à deux roues avec freins;

Accessoires pour usages nombreux:

- Roues en fer;
- Pompe d'arrosage à bride;
- Chariot porte-tonneau;
- Pompe d'irrigation à écoulement ou à pluie;
- Prise de force synchronisée avec les roues pour la remorque avec roues motrices;

1.3.2 IDENTIFICATION

MOTEUR. Pour l'identification du moteur, il est nécessaire de vous référer au livret du moteur spécifique, en confrontant les données indiquées sur la plaquette du constructeur du moteur.

FRANÇAIS

MACHINE. Chaque machine est livrée avec une plaque d'identification (Fig. 1) qui indique:

A - Marque, nom et adresse du Constructeur.

B - Marquage «CE».

C - Modèle de la machine.

D - Année de construction

E - Poids de la machine en kg.

Le numéro de code de la machine, qui doit toujours être cité dans la demande des pièces de rechange, est placé sur la partie droite du carter de la boîte de vitesses à proximité de la fixation du moteur (1 fig. 9).

1.3.3 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Moteur: La machine peut être équipée avec un des moteurs suivants:

- Lombardini 6LD 400: diesel 6,5 kW / 8,5 Hp

- Lombardini 3LD 510: diesel 9 kW / 12,2 Hp

- Ruggerini MD 150: diesel 10 kW / 13,6 Hp

Mise en service: - à coup sec avec enroulement automatique;

- type électrique

Accélérateur: - à levier avec commande sur les mancherons

Embrayage: - monodisque à sec avec commande aux mancherons.

- multidisque à sec (moteur Lombardini 6LD 400) avec commande aux mancherons.

Transmission: - à engrenages dans bain d'huile.

Boîte de vitesses: - 4 vitesses avant + 2 marches arrières (version fraise)
- 2 vitesses avant + 2 marches arrières (version faucheuse)

Prise de force: - 1 prise de force supérieure indépendante à 3 vitesses (3000 / 1393 / 740 tours/min).
- 1 prise de force inférieure à 2 vitesses (575 / 934 tours/min)
+ 6 vitesses synchronisées avec les roues.

Dispositifs de sécurité:

- arrêt moteur associé à l'embrayage.

- dispositif de sécurité de débranchement de la fraise en marche arrière.

- Dispositif de sécurité de dégagement de la fraise en marche arrière.

Mancherons de pilotage: réglables en hauteur et latéralement. Réversibles de 180°.

Dimensions des roues:- 5.00 x 12 - 6.50/80 x 12
6.50/80 x 15 (toutes avec disque réglable)

Pression de gonflage des roues: 2,2 bars.

Freins: - à tambour avec commande indépendante pour chaque roue (sur demande).

Groupe fraise: - fraise de 80 cm avec coffre réductible.

Poids:- - 230 - 258 kg (en fonction du moteur qui est installé).

1.3.4 DIMENSIONS

Voir la figure 2.

DIMENSIONS (avec roues 5.00 - 10) en mm.	
A	750
B	1210
C	1960
D	960
E	650
F	700 - 800
G	560

Sur le tableau suivant, les dimensions de la voie du motoculteur sont indiquées par rapport au réglage des roues qui sont installées:

ROUES	E (mm)	
	min.	max.
500 x 12	550	680
6,50 / 80 x 12	640	750
6,50 / 80 x 15	640	750

1.3.5 PNEUMATIQUES

Contrôler périodiquement l'état d'usure des pneumatiques, s'ils sont usés, lacérés ou abîmés, veuillez les remplacer en opérant de la façon suivante:

- 1) Arrêter le moteur;
- 2) Enlever l'outillage éventuel appliqué sur la prise de force;
- 3) Desserrer partiellement les écrous qui fixent les roues;
- 4) Soulever la machine (veuillez consulter le 1.4 «Déplacement de la machine»);
- 5) Dévisser complètement les écrous et procéder au remplacement de la roue.

N.B. Contrôler périodiquement la pression de gonflage des pneumatiques qui doit toujours être maintenue à 2,2 bars.

1.3.6 NIVEAU SONORE

Le niveau sonore a été relevé avec l'outillage (fraise) en marche, à vide et il résulte de ce test les niveaux suivants:

Moteur Lombardini 6LD 400 (diesel)

avec marmite des. 9996.952.0

- Niveau de pression acoustique (LpAm) dB 92,3
- Niveau de puissance acoustique (LwA) dB 107

Moteur Lombardini 3LD 510 (diesel)

avec marmite des. 9972.001.0

- Niveau de pression acoustique (LpAm) dB 91,5
- Niveau de puissance acoustique (LwA) dB 106

1.3.7 NIVEAU DE VIBRATIONS

Le niveau des vibrations a été relevé avec la machine en marche à 3060 tours / minute (soit à 85% du régime nominal de 3600 tours/) et il résulte de ce test:

- Lombardini 6LD 400 3,25 m/s²
- Lombardini 3LD 510 3,15 m/s²

1.3.8 VITESSE (Consulter le tableau sur la fig. 6)

Les valeurs de la vitesse ont été relevées avec un moteur à 3000 tours/minute.

1.3.9 RAVITAILLEMENTS

Pour le type de carburant, veuillez vous référer à l'opuscule relatif au moteur, en vérifiant les données d'identification indiquées sur la plaque du moteur même. Le réservoir se situe sous le coffre moteur.

1.4 DEPLACEMENT DE LA MACHINE

La machine peut être livrée dans des emballages en carton. En cas d'emménagement, ne pas superposer plus de 2 emballages un au dessus de l'autre.

Pour des exigences de transport, l'engin agricole peut être livré avec les mancherons tournés de 180° (dans la position au-dessus du coffre du moteur), et, le levier d'enclenchement de la prise de force inférieure (14 fig. 1), le levier de sélection des vitesses lentes - rapides (15 fig. 1) et le levier de sélection des vitesses (16 fig. 1), partiellement démontés. Pour leur assemblage, veuillez vous reporter aux paragraphes spécifiques cités par la suite. Nous vous rappelons que les matériaux de

l'emballage peuvent être recyclés, et que donc, après leur utilisation, ils doivent être donnés aux centres de récupération spécifiques en accord avec les lois en vigueur dans le pays de destination de la machine.

Sur les moyens de transport, la machine devra être bien freinée et ancrée aux blocages spécifiques. Dans la phase de chargement et de déchargement du moyen de transport, camion ou remorque, utiliser des rampes ou des toboggans adéquats au poids de la machine et à l'opérateur qui l'accompagne.

Dans le cas où il est nécessaire d'avoir recours à un moyen de soulèvement, la machine doit être soulevée uniquement par l'intermédiaire d'une courroie appropriée, passée sous le carter de la boîte de vitesses (fig. 7), en évitant de brusques manoeuvres et en la tenant en équilibre au moyen des mancherons positionnés comme sur la fig. 7.

SECTION 2

Normes de sécurité générales



Faire attention au signal de danger là où il est indiqué dans le manuel présent. Il signale une situation de danger potentiel.

Nous conseillons donc de lire très attentivement cet opuscule et en particulier les normes de sécurité, en faisant très attention aux opérations qui résultent particulièrement dangereuses.



La société constructrice décline toute responsabilité pour des dommages dus à la non observation des normes de sécurité et de prévention décrites ci-après.

Elle décline en outre toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation impropre de la machine ou par des modifications effectuées sans autorisation.

2.1 SIGNAUX DE SECURITE (Fig. 3)



La machine est équipée de signaux adhésifs qui donnent les consignes sous forme essentielle pour éviter des comportements non opportuns et la possibilité d'accidents.

Les décalcomanies relatives à la sécurité, doi-

vent toujours être bien évidentes, propres et elle doivent être remplacées si elles deviennent illisibles.

- 1) Avant de commencer à opérer, lire attentivement le livret d'instructions (ce symbole est placé sur la couverture du livret d'instructions).
- 2) Avant d'effectuer toute intervention de maintenance, arrêter le moteur et consulter le livret d'instructions.
- 3) Pression acoustique élevée, se munir d'écouteurs de protection.
- 4) Danger de brûlures. Eviter de toucher les parties chaudes du moteur.
- 5) Danger de coupure des membres inférieurs. En phase de travail, garder une distance de sécurité des parties en mouvement.
- 6) Danger pour jet possible d'objets contondants. Faire attention que le coffre de protection (5 Fig. 1) s'acquitte de cette tâche et que tout autour il n'y ait pas de personnes ou d'animaux domestiques qui pourraient être touchés par les objets contondants.

2.2 HABILLEMENT



- Eviter de porter des habits larges et flottants comme également des colliers, des écharpes et des cravates: ils pourraient rester pris dans les parties en rotation.
- Les cheveux longs devront être rassemblés.
- Nous vous recommandons de vous chauffer de façon adéquate, il est interdit d'opérer pieds nus ou avec des sandales ou des savates.

2.3 ECOLOGIE ET POLLUTION



- Conserver les lubrifiants en dehors de la portée des enfants. Lire attentivement les consignes et les précautions indiquées sur les récipients des lubrifiants. Après leur utilisation se laver avec soin et à fond. Traiter les lubrifiants utilisés en conformité avec les dispositions de loi anti-pollution.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays de destination de la machine, en ce qui concerne l'utilisation et la mise au rebut des produits utilisés pour le nettoyage et la maintenance de la machine.
- En cas de démantèlement de la machine, vous conformer aux normes antipollution prévues par le pays de destination.

2.4 UTILISATION EN SECURITE



- Il est absolument interdit d'actionner ou de faire actionner la machine par un tiers qui n'a pas lu ou assimilé le contenu de ce livret, ainsi que par des personnes non compétentes, qui ne sont pas dans des conditions de santé psychophysique et d'âge inférieur à 16 ans.
- Avant de commencer le travail, vous familiariser avec les dispositifs de commande et leurs fonctions.
- Avant de mettre en marche la machine, contrôler la parfaite intégrité des sécurités et de la machine même.
- Avant de mettre en marche la machine, vérifier que tout autour il n'y ait pas de personnes ou d'animaux.
- Eviter absolument de toucher les parties en mouvement ou de vous interposer entre ces dernières, en gardant une distance de sécurité.
- Il est absolument interdit de s'arrêter dans le champ d'action de la machine.
- En cas d'obstruction ou de blocage d'un organe quelconque, arrêter le moteur, puis enlever le corps étranger.
- Procéder avec le plus grand soin pour éviter l'éventuel basculement de la machine quand on opère sur des terrains mouvants, des talus, des fossés ou sur des terrains en pente.
- La machine n'est pas homologuée pour la circulation routière. Sur demande, il est possible d'avoir l'homologation uniquement pour les machines associées à une remorque - roues motrices et équipées avec des moteurs LOMBARDINI 3LD 510.
- Eviter de stationner la machine sur des terrains en pente.
- Eviter de toucher les parties chaudes du moteur.
- Dans les interventions de maintenance, éviter de faire fonctionner la machine dans des locaux peu aérés: les fumées d'évacuation sont nocives à la santé.
- Avant de tourner désinsérer le blocage différentiel. Eviter de la manière la plus absolue d'insérer le blocage différentiel à proximité de virages où quand on opère en quatrième (vitesse).

2.5 MAINTENANCE EN SECURITE



- Contrôler périodiquement l'intégrité de la ma-

chine dans son ensemble et des dispositifs de protection.

- Périodiquement vérifier le serrage et la tenue des vis, des écrous et des éventuels raccords.
- Respecter la conformité des huiles et des lubrifiants conseillés.
- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences définies par le constructeur.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales.

- Il est absolument interdit d'enlever ou de falsifier les dispositifs de sécurité.
- La maintenance de la machine doit être faite seulement avec le moteur arrêté, par du personnel qualifié et en suivant les indications reportées dans ce manuel.
- Les approvisionnements de carburant et d'huile doivent être effectués uniquement lorsque le moteur est arrêté, et pas trop chaud. Durant l'approvisionnement, ne pas fumer et de ne pas s'approcher de flammes libres. Essuyer immédiatement le carburant éventuellement sorti, avant de mettre en marche la machine. Conserver les carburants et les lubrifiants dans des locaux adéquats et non accessibles au personnel non préposé, en les gardant en dehors de la portée des enfants.
- Les signaux de sécurité, appliqués sur la machine, donnent les consignes opportunes sous forme essentielle pour éviter les accidents. Les nettoyer quand ils sont sales et les remplacer immédiatement s'ils s'enlèvent ou sont endommagés.
- Le livret d'instructions pour l'utilisation doit être lu, mémorisé et conservé pour toute la durée de la machine jusqu'à son démantèlement complet. Si le livret est égaré, veuillez en demander immédiatement un autre à la société constructrice.

SECTION 3

Utilisation de la machine

3.1 AVANT L'UTILISATION

Quand la machine est emballée avec les différents groupes démontés, il est nécessaire de procéder aux différents assemblages en opérant de la façon suivante:

3.1.1 REGLAGE DES MANCHERONS

Si la machine est livrée emballée, les mancherons de pilotage sont placés au-dessus du coffre moteur (fig. 4). Dans le cas contraire, ils sont placés selon la représentation indiquée sur la fig.5. Pour

les utiliser, veuillez les régler en hauteur et les positionner en fonction de l'outillage qui sera appliqué.

RÉGLAGE EN HAUTEUR:

Desserrer la vis à levier (7 fig.1), régler les mancherons à la hauteur voulue, puis bloquer à fond avec la même vis à levier.

RÉGLAGE LATÉRAL:

Le déplacement latéral est possible uniquement quand le motoculteur est disposé avec les mancherons comme indiqué sur la fig. 5.

Veuillez opérer de la façon suivante :

tirer à fond le levier (12 fig. 1). Déplacer les mancherons à droite ou à gauche jusqu'à ce que le trou prédisposé coïncide avec la tige de blocage. Puis relâcher de nouveau le levier (12).

ROTATION DES MANCHERONS DE 180° (fig. 4)

Pour pouvoir appliquer les outillages interchangeables frontaux (ex.: barre de fauchage, chasse-neige, etc.), il est nécessaire de tourner les mancherons de pilotage de 180°, **dans le sens anti horaire**, en les positionnant au-dessus du coffre moteur et en procédant de la façon suivante:

- 1) Enlever les goupilles élastiques qui bloquent dans leurs emplacements les tiges correspondantes.
- 2) Enlever les tiges (14, 15 et 16) des propres emplacements et les déplacer de façon à ce qu'il n'y ait pas des entraves;
- 3) Appuyer à fond le levier (12 fig. 1) et faire tourner dans le sens anti horaire le support des mancherons jusqu'à qu'on se trouve dans la position juste d'encastrement. Puis soulever de nouveau le levier (12 fig. 1).
- 4) Avant tourner les mancherons de 180° en position faucheuse, ou retourner en position motoculteur, s'assurer que la levier de sélection vitesse (16 fig. 1) se trouve en position 2 (position V fig. 10)
- 5) Insérer à nouveau les tiges de commande (15 et 16) dans les emplacements correspondants et les bloquer avec les goupilles élastiques appropriées.
- 6) **Vérifier que le montage des roues soit correct, que la flèche gravée sur les flancs des pneumatiques corresponde au sens d'avancement de la machine, dans le cas contraire, les inverser.**

3.1.2 REGLAGE DE LA VOIE

Pour augmenter ou diminuer la voie du motoculteur, veuillez procéder de la façon suivante (fig. 15):

FRANÇAIS

- Soulever la machine (consulter le 1.4 «déplacement de la machine»).
- Enlever les boulons de fixation. (1).
- Changer la position au disque interne (3).
- Remettre les boulons et les fixer à nouveau.

Les variations possibles sont au nombre de 3:

- 1) Comme représenté sur la fig. 15.
- 2) En changeant de position au disque (3), en le positionnant des points de fixation (1) aux points (2).
- 3) Retourner la partie externe de la roue (4) par rapport au disque interne (3). Vérifier que le sens de montage des roues soit correct. Dans le cas contraire les inverser.

3.1.3 MONTAGE DU LEVIER

ENCLENCHEMENT P.T.O. INFÉRIEUR, LEVIER DE SÉLECTION DES VITESSES LENTES RAPIDES, LEVIER DE SÉLECTION DES VITESSES (fig. 12).

Pour des raisons d'emballage il est possible que les leviers ci-dessus indiqués soient décrochés des tiges de commande correspondantes (14), (15) et (16), pour leur montage, les insérer dans les emplacements 1 et 2. Puis veuillez les bloquer avec les goupilles élastiques appropriées.

3.1.4 REMPLACEMENT DES OUTILLAGES INTERCHANGEABLES (fig. 13)

Pour le remplacement des outillages interchangeables, il est nécessaire de dévisser les deux écrous (5) qui relient l'accessoire à la prise de force (4), enlever les deux rondelles, puis retirer l'accessoire en faisant attention à ne pas endommager le filet des vis de fixation. Prendre donc l'accessoire à relier, faire correspondre les rainures, puis l'insérer complètement dans le logement de la prise de force.

Cette opération doit être effectuée par deux personnes munies de gants robustes.

Mettre les deux rondelles et revisser les écrous qui maintiennent relié l'outil.

Durant l'application, faire particulièrement attention lors de la réalisation du centrage de l'outil au manchon de raccord de la prise de force de façon à ne pas l'endommager.

Les accessoires tels que: siège de transfert, chariot porte-tonneau, sont branchés au motoculteur en correspondance de la fixation (4) fig. 11, tandis que la remorque tractable doit être branchée uniquement à la fixation (5) fig.11.

D'autres accessoires tels que le buttoir et la charrue à un soc, bien que ne nécessitant pas un branchement à la prise de force, doivent être

branchés à la fixation représentée sur la fig.15.

N.B. L'application sur le motoculteur d'outillages interchangeables non conformes aux normes de sécurité et de tutelle de la santé et donc sans le marquage «CE» est interdite.

3.1.5 VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

- Vérifier que la boîte de vitesses soit pourvue d'huile et contrôler que le niveau soit juste (voir 4.1.2 - Maintenance de la machine - 7 fig.11).
- Contrôler que l'embrayage ait un jeu correct (voir 4.1.3 - Réglage de la commande de l'embrayage).
- Avant de commencer le travail, contrôler que le serrage de toutes les vis, et plus particulièrement celles du groupe fraiseur.
- Vérifier que le montage des roues soit correct, et que la flèche gravée sur les flancs des pneumatiques, corresponde au sens d'avancement de la machine.



ATTENTION. Le moteur est dépourvu de lubrifiant. Avant de le mettre en marche, il est nécessaire de consulter les instructions indiquées sur l'opuscule de ce dernier et de mettre l'huile selon le type et la quantité prévue.

3.2 MISE EN MARCHÉ

Avant de commencer le travail, contrôler toujours:

- Que l'huile du moteur soit au bon niveau (voir le livret d'instructions du moteur), faire ceci également pour l'huile de la boîte à vitesses.
- Le nettoyage du filtre de l'air du moteur.
- Le niveau du carburant dans le réservoir.



ATTENTION. Ne pas réapprovisionner le motoculteur avec le moteur encore chaud, en présence de flammes libres, avec des cigarettes allumées ou dans des locaux fermés. Nettoyer immédiatement les parties éventuellement mouillées par le carburant.

Après avoir éloigné d'éventuelles personnes, ou des animaux présents dans le champ d'action de la machine, procéder à la mise en marche du motoculteur, en opérant de la façon suivante (fig.1):

- 1) Abaisser le levier (10), tirer le levier de l'embrayage (11) et le bloquer avec la butée spécifique (18).
- 2) Positionner le levier de l'accélérateur (9) comme

indiqué sur le manuel relatif au moteur installé.

- 3) Se positionner dans la zone de sécurité («B» fig. 8, pour les machines munies de la mise en route par coup sec) et procéder selon le type de mise en service disponible en suivant un des modes suivants:

3.2.1 MISE EN SERVICE PAR COUP SEC AVEC ENROULEMENT AUTOMATIQUE

Après avoir suivi les procédures indiquées dans le paragraphe 3.2. MISE EN MARCHÉ:

- 1) Soulever le coffre de protection moteur (8 fig. 14).
- 2) Tirer le cordon (9 fig. 14) de mise en marche jusqu'à ce que vous sentiez une certaine résistance. A ce point, tirer avec un coup fort et décisif. Le moteur est équipé d'une mise en route à coup sec de type à enroulement automatique qui permet de tirer la corde, mais qui, lors de la mise en marche du moteur, se déconnecte de façon à éviter des secousses et des contrecoups à l'opérateur.
- 3) Relâcher la corde lorsqu'elle se rembobine. Dans le cas où le moteur ne se mette pas en marche, répéter l'opération.
- 4) Abaisser le coffre moteur et le bloquer avec le crochet élastique approprié.

3.2.2 DEMARRAGE ELECTRIQUE (fig. 16)

Après avoir suivi les procédures indiquées dans le paragraphe 3.2. MISE EN MARCHÉ:

- 1) Introduire la clé dans l'interrupteur de démarrage (1).
- 2) Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que les voyants de recharge de la batterie (4) et de la pression de l'huile moteur (6) ne s'éclairent pas.
- 3) Tourner ultérieurement la clé et dès que le moteur entre en service l'abandonner. Si à la première tentative le moteur ne démarre pas, tenter de nouveau après quelques secondes.

Pour les différents systèmes de mise en route, si après plusieurs tentatives le moteur ne se met pas en marche, veuillez vous adresser au service assistance.

3.2.3 APRES LA MISE EN SERVICE

- Laisser chauffer le moteur au minimum pendant quelques minutes.
- Durant les premières heures de travail, ne pas utiliser la machine au maximum des ses prestations.
- Eviter une exploitation exaspérée du moteur.



ATTENTION. Durant le travail, empoigner fortement les mancherons pour éviter que le motoculteur puisse s'enfuir de la main et contrôler constamment que tout autour de la zone de travail, il n'y ait pas de personnes ni d'animaux.

3.3 INTERRUPTEUR DE PHARES

(uniquement avec le démarrage électrique - fig. 16)

L'interrupteur - sélecteur de phares (2) est placé sur le tableau de bord de mise en service et il a 4 possibilités de fonctionnement:

- 0) éteint.
- 1) éclairage des feux de position.
- 2) éclairage des codes.
- 3) éclairage des phares.

Sur le tableau de bord en outre, d'autres voyants d'indication sont présents qui correspondent à:

- 4) voyant de recharge de la batterie.
- 5) voyant de mise en route des feux.
- 6) voyant de pression de l'huile moteur.

3.4 AVANCEMENT - ENCLENCHEMENT VITESSES

Version avec accessoires postérieurs (4 vitesses avant + 2 marches arrières).

Version avec accessoires frontaux (2 vitesses avant + 2 marches arrières).

L'enclenchement des vitesses ou l'avancement s'obtiennent de la façon suivante (fig. 1):

- Faire tourner le moteur au nombre de tours minima en agissant sur le levier (9).
- Veuillez établir si vous voulez travailler selon les modalités vitesses lentes ou rapides, puis tirer à fond sur le levier de l'embrayage (11).
- Sélectionner une des vitesses en tirant ou en poussant le levier de sélection des vitesses (16), consulter l'indicateur et le pictogramme sur la fig. 10, en fonction du type de terrain à labourer, à la puissance du moteur disponible et à l'utilisation. Veuillez toujours vous rappeler qu'à chaque position de changement de vitesses (vitesse ou point mort) correspond un déclic du levier de sélection.
- Relâcher graduellement l'embrayage et accélérer jusqu'à l'obtention du régime de tours désiré. En cas de difficulté d'introduction des vitesses, relâcher l'embrayage et le tirer de nouveau de façon à faciliter l'insertion des engrenages.
- Pour interrompre l'avancement, tirer le levier de l'embrayage et mettre la boîte de vitesses au point mort, en agissant sur le levier de sélection des vitesses (16).

3.4.1 MARCHE ARRIERE

En travail avec accessoires frontales (par ex. barre faucheuse, brosse, fraise à neige etc.) **2^{ème} vitesse (V fig. 10) NE PEUT PAS être utilisé en marche arrière. Avec mancherons en position motoculteur (fig 5) n'est pas possible embrayer la marche arrière avec prise de force engagée, ou avec prise de force engagée embrayer la marche arrière. A fin d'éviter tout possibles erreurs l'engagement accidentel de la prise de force en marche arrière ou même le contraire, la machine est équipée d'un dispositif de sécurité. En cas de non fonctionnement, prenez tout de suite contact avec le constructeur.**

L'avancement en marche arrière s'obtient de la façon suivante (fig. 1):

- Faire tourner le moteur au nombre de tours minima en agissant sur le levier (9).
- Tirer à fond le levier de l'embrayage (11).
- Tirer ou pousser selon la position dans laquelle vous voulez travailler le levier de vitesses «LEN- TES - RAPIDES» (15).
- Tirer ou pousser, selon la disposition, le levier de sélection des vitesses (16) jusqu'à l'enclenchement de la vitesse désirée. Un pictogramme spécifique fig. 10 indique la vitesse enclenchée.
- Relâcher graduellement le levier de l'embrayage et accélérer.
- Pour interrompre l'avancement en marche arrière, tirer à fond le levier de l'embrayage (11) et mettre le levier de sélection des vitesses (16) au point mort.

3.5 BLOCAGE DIFFERENTIEL

Il est conseillé de bloquer le différentiel quand on travaille sur des terrains glissants, quand une des deux roues patine, quand durant un labourage déterminé on veut maintenir une direction fixe.

Le blocage du différentiel s'obtient en positionnant le levier (13 fig. 1) en position «BLOQUE», après avoir réduit le nombre de tours du moteur.

N.B. Pour éviter des dommages possibles à la machine, il est conseillé d'insérer le blocage différentiel seulement après avoir tiré l'embrayage et avec les roues arrêtées.

- Ne pas utiliser la machine avec le blocage inséré à proximité de virages ou quand on procède en quatrième (vitesse). Avant de tourner, désinsérer le blocage différentiel, en repositionnant le levier (13 fig. 1) dans la position «DEBLOQUE» sans avoir besoin de tirer l'embrayage.

3.6 FREINS

Le motoculteur est équipé de freins à tambour sur les deux roues avec des commandes indépendantes sur les mancherons (levier 20 et 21 fig. 1). En tirant jusqu'à la fin de la course vers l'opérateur les leviers de commande des freins, les roues restent bloquées.

3.7 PRISE DE FORCE

La P.T.O. supérieure peut fonctionner à trois vitesses, aussi bien avec le motoculteur en action que stationné. La vitesse de rotation est sélectionnée en agissant sur le levier (16 fig. 12) après avoir tiré à fond le levier de l'embrayage (11 fig. 1).

Le fonctionnement de la prise de force avec le motoculteur en stationnement advient en positionnant le levier (15 fig. 12) LENTES - RAPIDES sur la position de point mort (N) et en agissant ensuite pour la sélection toujours sur le levier (16 fig. 12) comme précédemment décrit.



ATTENTION : dans le cas où la vitesse de rotation est de 3000 tours/' ou de 740 tours/', le sens de rotation de la P.T.O. est celui du sens contraire des aiguilles d'une montre. En sélectionnant au contraire la vitesse de 1390 tours/', le sens de rotation est celui du sens des aiguilles d'une montre (en observant la P.T.O. dans la position frontale).

- ARBRE CANNELE DE FIXATION 26 UNI 220

3.8 PRISE DE FORCE

Peut fonctionner avec deux vitesses qui sont indépendantes de la boîte de vitesses (575 - 935 tours /'), ceci, pour actionner des outils rotatifs; ou avec 6 vitesses synchronisées avec les roues, en permettant l'accouplement avec une remorque à roues motrices.

Le choix des vitesses de rotation de la P.T.O. est possible au moyen du levier (14 fig. 12), après avoir tiré à fond le levier de l'embrayage. L'étiquette adhésive placée sur la base des tiges de commande, indique la juste position du levier en fonction de la vitesse désirée.

- SENS DE ROTATION : dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (en observant la P.T.O. en position frontale).

- ARBRE CANNELE DE FIXATION 26 UNI 220.

Les vitesses synchronisées sont insérées uniquement lors de l'application éventuelle de la remorque avec les roues motrices.

FRANÇAIS

Toutes les sélections relatives à la boîte de vitesses et aux deux prises de force, doivent être effectuées de la façon suivante (fig. 12) :

- Veuillez vous assurer que le mouvement de l'outil appliqué à la P.T.O. durant le fonctionnement, ne représente pas de dangers pour les éventuelles personnes ou animaux susceptibles de se trouver dans la zone de travail.
- Avant d'agir sur les leviers de la boîte de vitesse (14) et de la P.T.O. (16), tirer à fond le levier de l'embrayage (11 fig. 1).
- Sélectionner la vitesse ou les vitesses de la P.T.O. désirées, en agissant sur les leviers appropriés (veuillez consulter les paragraphes spécifiques). Relâcher lentement le levier de l'embrayage (11 fig. 1) et simultanément accélérer le moteur jusqu'à obtenir la vitesse de rotation désirée. Eviter de travailler longtemps avec le moteur au maximum de ses prestations.
- Une fois que vous avez terminé le travail, mettre le levier de la P.T.O. (16) dans la position point mort, en suivant la procédure ci-dessus décrite.
- Eviter de faire fonctionner à vide la P.T.O. inférieure quand cela n'est pas nécessaire.



ATTENTION ! le motoculteur dispose d'un dispositif de sécurité qui empêche l'insertion de la marche arrière quand, dans la version fraise, la prise de force est insérée. Dans ce cas, pour pouvoir utiliser la marche arrière, il faut d'abord le désinsérer.



ATTENTION! Pour le fonctionnement optimal du motoculteur en version barre de fauchage, maintenir un régime du moteur de 1.700 à 2.200 tours/minute au maximum (équivalent à 1/4 - 1/3 de tour de la manette de l'accélérateur). A ce régime de tours on a le rapport optimal entre tours du moteur et battements de la lame de coupe.

3.9 ARRET DU MOTEUR (Fig. 1)

Pour l'arrêt de la machine procéder de la façon suivante:

- Positionner le levier de l'accélérateur au minimum.
- Déconnecter l'embrayage (11).
- Relâcher le levier de l'arrêt du moteur (10).

Il est conseillé et recommandé lorsque la machine reste inactive pendant une certaine période de temps, de bloquer le levier de l'embrayage en trac-

tion, en agissant sur le dispositif approprié (18) afin d'éviter le collage de l'embrayage même.

SECTION 4

Maintenance courante

4.1 MAINTENANCE

Les différentes opérations de maintenance et de réglage sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Un moindre coût de service et une longue durée de la machine dépendent entre autres, de l'observation constante et méthodique de ces consignes.



Les opérations de maintenance, de réglage et de préparation au travail, doivent être effectuées avec le moteur arrêté et la machine bloquée.

4.1.1 MOTEUR

Voir l'opuscule d'instructions spécifique du moteur. A titre indicatif, **toutes les 8 heures de travail** : contrôler et éventuellement rétablir le niveau de l'huile du moteur. Contrôler en outre, et éventuellement nettoyer, le filtre de l'air du moteur.

Après les 50 premières heures de travail, remplacer l'huile du moteur, par la suite veuillez consulter le livret relatif au moteur et procéder comme indiqué.

4.1.2 MACHINE

Périodiquement, effectuer le lavage complet de la machine et procéder à un nettoyage soigné de chacune de ses parties. Si un système de lavage à haute pression est utilisé, contrôler que le carburant ne soit pas humidifié et qu'aucun organe ne soit endommagé. Après chaque lavage, il est nécessaire de lubrifier, avec quelques gouttes d'huile, toutes les parties sujettes à friction. Périodiquement contrôler et éventuellement rétablir le niveau de l'huile dans la boîte à engrenages. Control niveau d'huile par la vis avec signalateur de niveau (7 fig. 11) et machine en plan. La signalateur de niveau doit être dans l'huile par Presque 5 mm.

Toutes les 200 heures de travail, effectuer le remplacement complet de l'huile.

Pour son remplacement procéder de la façon suivante:

- Pour des raisons de commodité, nous conseillons de démonter le groupe fraise (4 fig. 1) ou autre accessoire de travail.

FRANÇAIS

- Soulever la machine et la bloquer (consulter le chapitre spécifique) de façon à insérer sous le carter de la boîte de vitesses un bac pour la récupération de l'huile.
- Enlever le bouchon de vidange de l'huile (8 Fig. 9) et celui relatif à son remplissage (7 Fig. 11).
- Faire écouler dans la bassine de récupération toute l'huile usée.
- Remettre le bouchon de vidange en faisant attention à ne pas endommager le joint de tenue.
- Introduire de l'huile nouvelle au travers du trou de remplissage, selon une quantité de 5 kg et vérifier le niveau atteint (consulter le chapitre spécifique). Utiliser de l'HUILE de type SAE 20-40.
- Une fois l'opération terminée, remettre le bouchon sur le trou de chargement (7 fig. 11).

4.1.3 REGLAGE DE LA COMMANDE DE L'EMBRAYAGE (Fig. 1)

Périodiquement contrôler le jeu du levier de l'embrayage (11). Quand il résulte excessif, avec le levier à proximité de la fin de la course, procéder à son réglage de la façon suivante:

- Desserrer l'écrou et le écrou (19).
- Agir sur la vis de réglage (17) jusqu'à ce que le jeu au déclenchement de l'embrayage soit environ de 7 à 8 mm.
- A la fin du réglage, fixer de nouveau l'écrou et le contre-écrou (19).

4.1.4 REGLAGE DE LA COMMANDE DE L'ACCELERATEUR

Pour d'éventuels réglages de l'accélérateur, il est absolument interdit de modifier les limites imposées par le constructeur, mais, éventuellement, il est recommandé de s'adresser à un centre de Service Après-vente autorisé.

4.2 REMISAGE

Si la machine doit rester inactive pendant une certaine période, nous conseillons de suivre les indications indiquées ci-après pour la trouver toujours en pleine efficacité lors de sa réutilisation.

- Effectuer un nettoyage soigné.
- Contrôler qu'elle soit dans de parfaites conditions, éventuellement pourvoir au remplacement des pièces endommagées ou usées.
- Vider complètement le réservoir du carburant.
- Lubrifier les parties sujettes à usure.
- **Bloquer en position de tirage le levier de l'embrayage.**
- Couvrir la machine avec un tissu, et la ranger au couvert, à l'abri des intempéries, du gel et de l'humidité.

4.3 DEMANTELEMENT

En cas de démantèlement de la machine, procéder à la récupération des différents composants, dans la mesure du possible. Mettre au rebut le reste en conformité avec les normes antipollution prévues dans le pays de destination.

4.4 PIECES DE RECHANGE

Les pièces de rechange du groupe moteur doivent être demandées directement au constructeur du moteur ou à son concessionnaire. Pour les demandes des pièces de rechange de la machine, vous adresser au concessionnaire de votre zone.